

AVEC FO, LA CNRACL, ON Y TIENT, ON LA MAINTIENT !!!

La retraite, un droit solidaire !

L'avenir des retraites est en partie lié à la démographie mais résulte également de l'emploi, des salaires, du rayonnement économique et de la répartition des richesses.

Depuis plusieurs décennies, FO a toujours combattu les réformes régressives de nos régimes de retraites :

» 1993 : réforme Balladur

» 2003 : réforme Fillon

» 2010 : réforme Sarkozy

» 2014 : réforme Touraine

» 2023 : réforme Borne

Ces différentes réformes ont eu comme seul objectif, le recul de l'âge de départ aux dépens de l'emploi des jeunes, de faire baisser le niveau des pensions de retraite et de remettre en cause notre régime par répartition.

La dernière contre-réforme dite « *Macron* » a été suspendue grâce à la mobilisation, mais toujours pas abrogée. Ne doutons pas que la période 2027, avec les élections présidentielles, remettra ce dossier sur le devant de l'actualité...

Pourquoi FO a toujours défendu un régime solidaire par répartition...

Les cotisations servent à payer les retraites actuelles, c'est un système qui repose sur une double solidarité, intergénérationnelle et intra-générationnelle.

La solidarité intergénérationnelle permet la prise en compte des accidents de la vie, heureux ou malheureux, par des mécanismes de solidarité (maladie, chô-

mage, invalidité, maternité, éducation des enfants) et une solidarité interprofessionnelle entre les différentes catégories socio-professionnelles nonobstant leur démographie propre.

La solidarité intergénérationnelle joue entre les générations, elle garantit une pension indépendamment des crises économiques. Les actifs d'aujourd'hui paient les pensions des retraités actuels au travers de leurs cotisations, et les actifs de demain financeront de la même manière les futurs retraités.

La retraite par répartition, c'est la garantie d'un niveau de retraite en rapport avec le dernier salaire d'activité.

Avec la présence d'élus FO au Conseil d'Administration de la CNRACL, leur rôle particulier sera la défense de la retraite des fonctionnaires pour les affiliés actifs et retraités.

Alors que la réforme des retraites reviendra sur la table des discussions, nos représentants défendront notre régime de retraite et surtout, pèseront dans le débat sur les choix de financement, répartition ou capitalisation, cotisation ou système par point !

Pour la démocratie de la CNRACL, chaque voix donnée aux administrateurs FO leur donnera la légitimité pour défendre les intérêts des actifs et des retraités.

Du 23 novembre au 10 décembre 2026

je vote **FO**

Elections des membres du Conseil
d'Administration de la CNRACL

